

**La Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes (CLEF)** a été créée en 1991, avec pour objectif de rassembler les associations féminines et féministes françaises et de porter au sein du Lobby Européen des Femmes (LEF) les positions et propositions élaborées collectivement.

La CLEF oeuvre pour la reconnaissance et la mise en acte de l'égalité des femmes et des hommes afin qu'ensemble ils construisent une société responsable et solidaire. Pour ce faire, elle développe des actions nationales dans différents domaines : emploi, vie familiale, parité dans la vie politique, économique et sociale, violences envers les femmes, extrémismes religieux, système prostitutionnel.

Dans le cadre de commissions de travail les membres participent à la définition d'analyses, de positionnements et de propositions portées d'une part, auprès des autorités françaises, d'autre part, au sein du LEF. Aujourd'hui neuf commissions sont actives : la Commission Parité, la Commission Lutte contre les extrémismes religieux, la Commission Femmes migrantes, la Commission Violences, la Commission Europe et International, la Commission Femmes et Sports, la Commission culture, la commission droits sexuels et reproductifs et la commission précarité et pauvreté.



La CLEF représente les associations françaises au sein des instances du Lobby Européen des Femmes.

Le LEF regroupe à la fois les coordinations nationales des associations féminines et féministes des 27 pays de l'Union européenne et de grandes organisations non gouvernementales de femmes déjà organisées à l'échelle européenne. Le LEF compte plus de 2500 organisations membres et est reconnu comme l'acteur collectif européen des associations de femmes. A ce titre, il est l'interlocuteur représentatif auprès des institutions européennes : Parlement européen, Conseil des ministres de l'Union européenne, Commission européenne.

La CLEF a obtenu le statut consultatif auprès du Conseil Economique et social de l'ONU et participe à la Commission du statut des femmes (New York), ainsi qu'au Conseil des droits humains (Genève) des Nations Unies. LA CLEF est membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), depuis septembre 2012.